

Chalut électrique : les Néerlandais reviennent à la charge

Rapport scientifique à l'appui, les Néerlandais veulent continuer à travailler au chalut électrique après 2021.

Le député européen néerlandais Peter van Dalen a écrit à la Commission européenne. Il demande de rouvrir le débat sur le chalut électrique, en s'appuyant sur un avis du Conseil international pour l'exploration de la mer (Ciem) diffusé le 20 mai. La demande fait tousser en France, pays à la pointe du combat pour l'interdiction en 2018-2019, dans une belle unanimité entre pêcheurs, environnementalistes et politiques (*lire ci-*

dessous). Un groupe de travail du Ciem (WG Electra) travaille depuis 2009 à l'amélioration des connaissances sur les effets de la pêche à impulsions électriques. Son nouveau rapport porte sur les effets sur le milieu marin (prises accessoires, impacts sur les fonds, sur la faune marine non visée), mais aussi le bilan énergétique.

Le WG Electra conclut que le chalutage avec impulsion électrique aurait un bien moindre im-

pact, sur de nombreux points, que le chalutage à perches traditionnel, tel qu'il est pratiqué par la flottille néerlandaise. Permettant un chalutage à plus faible vitesse, il permettrait notamment de moins remuer les sédiments, de pêcher plus de sole et moins de plie et d'autres espèces. À capture égale, il dégagerait aussi moins de CO₂.

C'est pourquoi Peter van Dalen demande à la Commission de reconsidérer l'interdiction votée par le Parlement européen, du fait qu'elle aurait été prise sans base scientifique solide.

Bernard JÉGOU



Marc Ouhini (archives)

Le nouveau rapport du groupe Electra du Ciem, diffusé le 20 mai, est mis en avant par un député néerlandais.

BLOOM ET LES PÊCHEURS DES HAUTS-DE-FRANCE OPPOSÉS

« Il est impossible de remettre en question la décision qui a été prise par le Parlement européen. » Pour Stéphane Pinto, fileyeur et vice-président du comité régional des pêches maritimes en Hauts-de-France, le retour du débat autour de la pêche électrique, c'est « nient ». On a obtenu l'interdiction de cette pêche à partir de 2021. À un moment donné il faut arrêter. Les Néerlandais ont oublié qu'ils n'étaient pas seuls sur cette planète », s'offusque-t-il.

Olivier Leprêtre, président du CRPME, s'oppose aussi au débat proposé par Peter van Dalen.

Selon lui, les dégâts occasionnés par le chalut électrique sur la ressource sont évidents notamment face à l'incertitude de l'effet, à long terme, sur les capacités reproductives des poissons.

« Rien de nouveau » pour Bloom

La nouvelle étude menée par le groupe de travail du Ciem, sur laquelle s'appuie le député néerlandais, « n'apporte rien de nouveau », estime de son côté Frédéric Le Manach, directeur scientifique

de l'association Bloom, très active sur ce dossier. « Elle ne démontre toujours pas quel est l'impact de la pêche électrique sur les écosystèmes », souligne-t-il.

Dans sa déclaration, Olivier Leprêtre insiste : « En 2017, le ministre de l'Agriculture disait que la France s'opposera à toute levée de l'interdiction de la pêche au chalut électrique. Nous espérons que, si la Commission se penche à nouveau sur cette question, le gouvernement français adoptera la même position. »

Darianna MYSZKA

86

C'est le nombre de marins testés positifs au covid-19, sur les 126 membres de l'équipage du navire usine « American Dynasty » d'American seafoods. L'équipage avait été testé avant l'embarquement, mais un cas s'est déclaré à bord. Le navire a alors rejoint Seattle, le samedi 30 mai. Il restait encore des doutes sur neuf autres cas.

■ **Le tourteau à 15 cm dans la baie de Granville**

Un arrêté paru au *Journal officiel* du 29 mai porte la taille minimale du tourteau à 15 cm, dans toute la région Normandie, à l'est du 2° 30' W et dans le secteur des accords de la baie de Granville. Elle reste de 14 cm dans le reste de la Manche, et de 13 cm dans le golfe de Gascogne (sud du 48° N).

■ **Commission européenne : une Bulgare à la tête de la DG Mare**

Charlina Vitcheva est, depuis le 1^{er} juin, la directrice générale de la Commission européenne pour les affaires maritimes et la pêche (DG Mare). Elle succède, après un intérim exercé par Bernhard Friess, à Joao Machado, devenu représentant de l'Union européenne pour les négociations de l'Organisation mondiale du commerce. La Bulgare travaillait depuis 2016 au centre commun de recherche, après un passage à la direction générale pour les affaires régionales. Elle y avait fait son entrée en 2009, à l'entrée de son pays dans l'UE.

